Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3005

"Donner du sens à son argent : 5 bonnes raisons de choisir l'épargne solidaire"

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 22 août 2011

Description :

Nous publions ici un communiqué de FINANSOL dont l'intitulé paraît fort opportun en ces temps.

Rencontres Sociales

Nous publions ici un communiqué de FINANSOL dont l'intitulé paraît fort opportun en ces temps.

Faire le choix d'une économie plus respectueuse des hommes et de l'environnement, c'est investir dans des initiatives sociales et solidaires. Fini l'argent qui dort paisiblement sur un compte ! Avec l'épargne solidaire, il est mis au service de la solidarité. C'est simple et fiable, grâce au Label Finansol.

Alors que la planète finance est en proie à toutes les critiques, voici 5 bonnes raisons de se tourner vers la finance solidaire.

- 1. L'épargne solidaire, tous gagnants !

Le principe est simple : les épargnants qui placent leur argent sur des produits financiers solidaires font le choix d'encourager des projets à fort impact social et environnemental tout en faisant fructifier leur argent.

- 2. Rentable pour soi, utile pour les autres

Grâce au placement solidaire, l'épargnant se constitue un capital, tout en soutenant des causes justes, qui lui tiennent à coeur : création d'emplois, de logements sociaux, développement dans les pays du Sud et de l'Est et développement de projets environnementaux (bio, équitable,...). En 2010, le financement solidaire a par exemple permis de créer 34 000 emplois et de loger ou reloger 2 500 familles en difficulté.

- 3. Tout le monde peut faire le choix de l'épargne solidaire

Pas besoin d'être rentier ou PDG, ni même de disposer de hauts revenus, pour devenir épargnant solidaire ! On peut ouvrir un compte épargne solidaire en versant de l'argent à son rythme, et selon son budget. Il suffit de se rendre dans sa banque et de souscrire des produits d'épargne solidaire labellisés Finansol : livrets, assurances-vie, FCP, Sicav..., de faire le choix d'un fonds solidaire dans le cadre de son PEE ou PERCO ou de prendre part directement au capital d'un financeur solidaire*.

- 4. Adhérer à l'engouement des Français pour la finance solidaire

Près de la moitié des Français a entendu parler de l'épargne solidaire. Au total, 681 millions d'euros ont été investis dans le financement solidaire au 31 décembre 2010 (+35% en un an). L'épargne salariale solidaire est une tendance en constante progression : elle représente la moitié de l'encours global de l'épargne solidaire et concerne potentiellement 12 millions de salariés en France.

- 5. Un seul gage de confiance, le Label Finansol

Le Label Finansol est le repère incontournable pour distinguer les placements solidaires. Crée en 1997, il garantit la transparence des placements et la bonne utilisation des fonds. Il assure aux épargnants qu'ils contribuent réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale.

Copyright © Rencontres Sociales